



L'offre santé communale

Depuis 2019, la ville propose aux personnes ne disposant pas de complémentaire santé collective et vivant à Beaufort-en-Anjou une offre à un prix négocié, ayant fait l'objet d'une convention. Elle est renouvelée chaque année.

À qui s'adresse cette offre ?

À tous les habitants de Beaufort-en-Anjou : les retraités, les travailleurs indépendants, non-salariés ou chefs d'entreprises, les exploitants agricoles, les étudiants. Il n'y a ni limite d'âge, ni questionnaire médical, ni visite médicale obligatoire. Chaque demande est individuelle et fera l'objet d'une étude avant contrat.

Coordonnées pour tout renseignement :

Agence AXA Caroline Kuhn,
10 bis rue du Moulin,
02 41 80 32 76,
agence.carolinekuhn@axa.fr